

Parcours BOOSTER

RESEAU ENTREPRENDRE ADOUR

Présentation du dispositif

Le parcours BOOSTER a pour objectif d'accompagner les projets de développement structurants des entreprises. Il propose un accompagnement afin d'aider les dirigeants à concrétiser et réussir leur développement.

Ce dispositif vise notamment à développer significativement le nombre d'emplois au sein de l'entreprise.

Le parcours BOOSTER comprend un accompagnement collégial et individuel assuré par 2 chefs d'entreprise.

- un accompagnement bimestriel ou un accompagnement mensuel si nécessaire (durée comprise entre 18 et 24 mois),
- une mise en réseau locale, nationale et internationale avec une communauté de 15 000 chefs d'entreprise,
- un financement sous forme de prêt d'honneur.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

- Entreprises réalisant un CA > à 500 000 €,
- Entreprises comptant plus de 5 salariés.

Dispositif ouvert à tous les entrepreneurs, qu'ils aient bénéficié ou non de START by Réseau Entreprendre.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Projets de développement structurants nécessitant un accompagnement spécifique dans leur mise en œuvre.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie.

- Montant minimum : 30 000 €.

- Montant maximum : 90 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Se rapprocher de Réseau Entreprendre Adour.

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE ADOUR

- Technopole Hélioparc
2 avenue Pierre Angot
64053 PAU CEDEX 09
Téléphone : 05 59 02 30 88
E-mail : adour@reseau-entreprendre.org